

# Deux réseaux urbains africains Cameroun et Côte d'Ivoire

(Deuxième article)

## Les villes et leurs fonctions

*Résumé.* — Après avoir décrit la genèse des réseaux urbains, il faut en analyser concrètement le fonctionnement. L'étude des volumes de population des villes et de leur croissance, de l'encadrement administratif, des structures et réseaux de commerce, des implantations industrielles, etc., aboutissent toujours aux mêmes conclusions : le réseau urbain de la Côte d'Ivoire est un modèle de « macrocéphalie », celui du Cameroun de « polycentrisme ». Toutes les évolutions perceptibles indiquent que cette divergence ne cesse de s'accroître.

*Summary.* — *Towns and Their Functions.* After having described the genesis of urban systems, it is necessary to analyze concretely their functioning. Study of the population masses of the towns and of their growth, the administrative structures, the commercial structures and networks, the industrial implantations, and so forth, always bring one to the same conclusions : the Ivory Coast urban system is a model of « macrocephalia », the one of Cameroun that of « multicentrism ». All the visible signs of growth indicate that this divergence between them is continually being accentuated.

La première partie de cette étude (1) décrivait la longue et complexe gestation des villes dans deux pays africains très comparables en de nombreux points, mais dont les réseaux urbains ont divergé. Les grands traits de l'espace national et du peuplement, l'histoire, des temps pré-coloniaux à nos jours, l'assiette de la production et des échanges, les transformations sociales ont donné à la Côte d'Ivoire une structure fortement centralisée, au Cameroun une organisation plus diffuse, fondée sur une base régionale vigoureuse.

(1) COTTEN (A.-M.) et MARGUERAT (Y.) : « Deux réseaux urbains africains..., 1<sup>er</sup> article », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 116, oct.-déc. 1976, pp. 348-385.

3 SEPT. 1986

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 20407

Côte d'Ivoire B

L'analyse du fonctionnement concret de ces systèmes urbains est nécessaire pour mettre en lumière les processus qui sont effectivement en jeu, c'est-à-dire pour saisir les évolutions en cours et essayer de préciser les lois qui les gouvernent.

### I. — Le poids numérique du fait urbain.

Tout d'abord, de quel poids humain ces villes pèsent-elles dans ces deux pays dont la population est, rappelons-le, équivalente : 6,7 et 7 millions d'habitants en 1975 (2) ? Au Cameroun, cinquante-deux centres urbains de plus de 10 000 habitants (3) réunissent 1 940 000 citadins ; quarante-quatre villes ivoiriennes de la même taille en regroupent un peu plus : 2 035 000 âmes ; ce qui signifie un taux d'urbanisation d'approximativement 28 % au Cameroun et 30 % en Côte d'Ivoire. Ce sont là des valeurs considérables pour l'Afrique Noire, qui ne sont approchées ou dépassées que par le Sénégal, le Ghana, la Centrafrique, le Gabon et le Congo : la plupart des autres Etats ne comptent que 10 à 20 % de citadins.

Mais cette urbanisation également forte dans nos deux pays y représente des réalités bien différentes : l'un est un *modèle de prépondérance d'une seule ville*, de « macrocéphalie », l'autre un *exemple de système urbain diversifié*.

La Côte d'Ivoire est caractérisée par le poids énorme d'Abidjan (un million d'habitants en 1975), six fois la taille de la seconde ville du pays (Bouaké, 175 000 citadins), près de dix-sept fois la troisième (Daloa, 60 000), alors qu'au Cameroun se juxtaposent deux métropoles plus modestes : Douala (450 000 habitants) et Yaoundé (300 000, soit les deux tiers de la première), nettement moins disproportionnées par rapport aux villes de rang inférieur : Bafoussam et Nkongsamba ont toutes deux environ 80 000 âmes (4), soit un cinquième de Douala. Abidjan regroupe la moitié des citadins ivoiriens (15 % de la population totale du pays). Douala et Yaoundé réunies n'en comptent que 39 % (11 % de tous les Camerounais).

(2) La Côte d'Ivoire a été recensée exhaustivement en 1975, le Cameroun en 1976. Aucun chiffre complet et définitif n'étant encore disponible, nous utilisons ici des *estimations*, valides à condition qu'on les prenne pour de simples *ordres de grandeur*.

(3) Nous manquons de données sur la population actuelle des centres de taille inférieure. En 1970, on estimait que, dans chacun des deux pays, une vingtaine de bourgs de 5 000 à 10 000 hab. regroupaient environ 150 000 personnes, à vrai dire encore bien engoncées dans le monde rural et donc ici de peu de signification.

(4) La population de ces deux villes est particulièrement mal connue : elles sont trop grosses pour être appréhendées par les techniques habituelles, comme les recensements administratifs, trop petites pour justifier les frais énormes de vraies enquêtes démographiques.

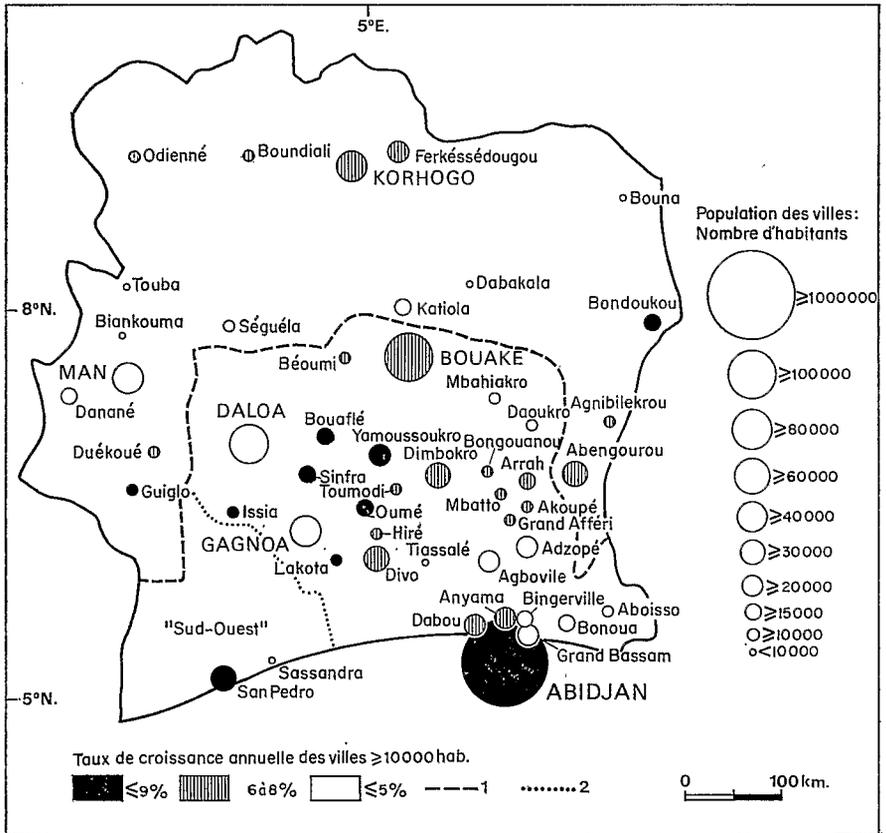


Fig. 1. - Les taux de croissance annuelle en Côte d'Ivoire.

1. Régions ayant plus de 15 % de leur population dans les villes. — 2. Limite linguistique.

Les petits centres, de 10 000 à 20 000 habitants, sont en nombre presque égal (vingt-sept et vingt-neuf), soit 18 % des citadins en Côte d'Ivoire et 20 % au Cameroun : mais les *villes moyennes* (de 20 000 à 100 000 âmes) sont beaucoup plus nombreuses et surtout plus puissantes dans ce dernier pays : vingt-et-une au lieu de quinze, totalisant au Cameroun 41 % des citadins (environ 800 000 personnes, soit 13 % de tous les Camerounais) et en Côte d'Ivoire 24 % seulement (500 000 habitants, soit 8 % du total national).

Les figures 1 et 2 montrent les similitudes et les différences de la *répartition des villes* dans l'espace des deux pays. Les régions septentrionales et les confins frontaliers sont nettement sous-urbanisés, par opposition aux régions plus proches de la côte, riches, actives, bien

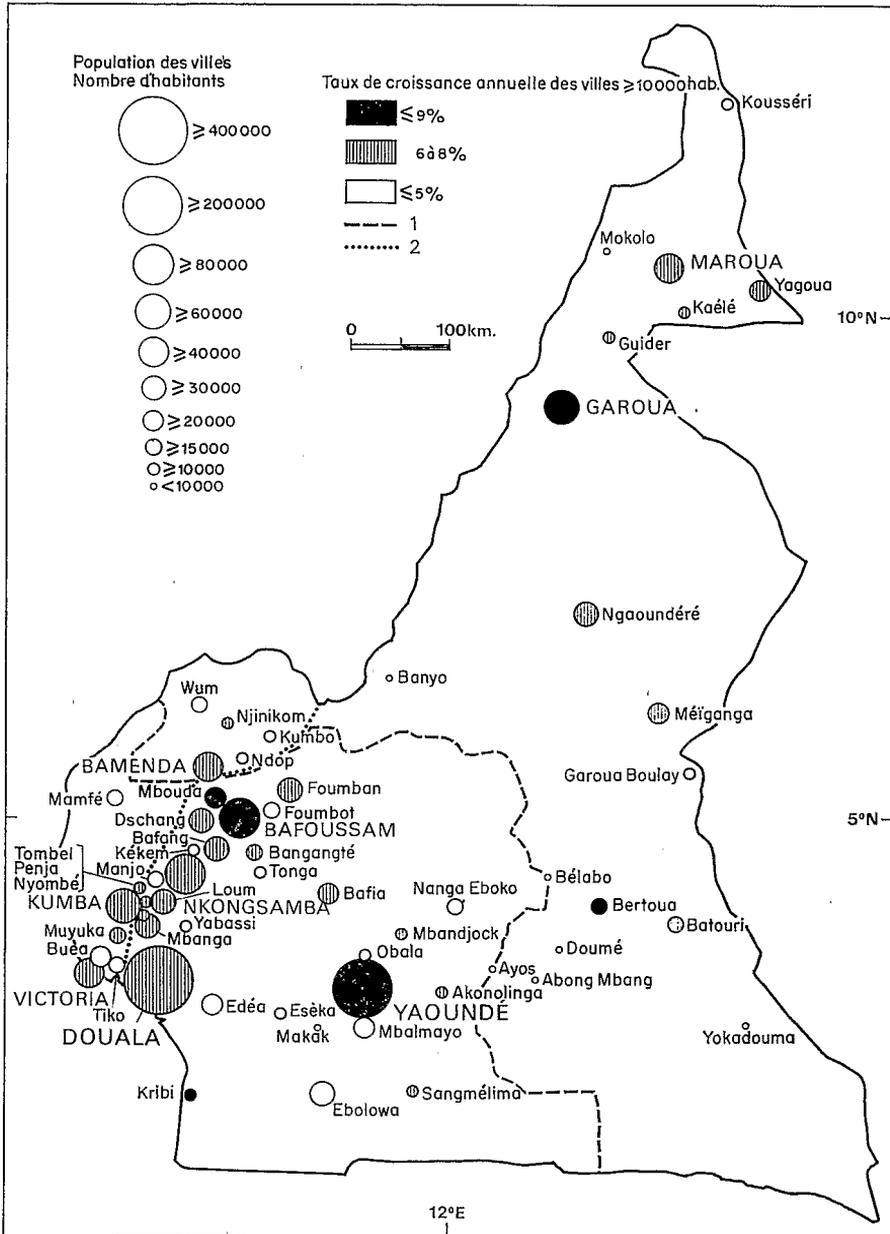


Fig. 2. - Le taux de croissance annuelle au Cameroun.

1. Régions ayant plus de 15 % de leur population dans les villes. — 2. Limite linguistique.

équipées (opposition qui se retrouve à peu près homothétique dans tous les Etats du Golfe du Bénin). La Côte d'Ivoire forestière présente un semis urbain régulier, directement issu du quadrillage systématique des postes coloniaux dans un milieu à peu près homogène. Cette distribution relativement équilibrée se retrouve aussi dans les parties peuplées du Centre et de l'Est du Cameroun, mais les deux tiers des villes du pays se concentrent dans une étroite zone du sud-ouest, de l'océan aux hauts plateaux des Grassfields, de part et d'autre de la frontière linguistique : trente villes et 1,2 million de citadins dans le quadrilatère Victoria - Bamenda - Foumban - Edéa, soit 1/15<sup>e</sup> du pays.

Cette assiette du fait urbain est en perpétuelle évolution, car *l'exode rural*, qui atteint en Afrique Noire des proportions très supérieures à ce qu'elles étaient en Europe au plus fort de sa révolution industrielle (5), est très diversifié, tant dans son importance dans les régions de départ que dans l'orientation de ses courants principaux (6). Seules les monographies régionales peuvent bien mettre en lumière les modalités concrètes de ce vaste phénomène de mobilité spatiale, dont la signification fondamentale est cependant claire : c'est la *recherche d'une mobilité sociale*. La ville est réputée offrir la possibilité d'une promotion plus facile, plus rapide, que les campagnes, dont les systèmes sociaux traditionnels, où les vieux ont en général voix prépondérante, s'opposent plus ou moins pesamment aux tentations d'émancipation individuelle (que l'école n'a pas peu contribué à exacerber chez les jeunes). On observe également que, si une partie des immigrants se fixe pour de bon dans la ville et « s'urbanise » dans les comportements, en abandonnant progressivement les spécificités régionales d'origine (en proportion bien davantage du succès social en ville que de la durée du séjour (7), c'est-à-dire qu'il s'agit bien moins d'urbanisation que d'« embourgeoisement »), le plus grand nombre des gens, durant toute leur vie, font la navette entre la campagne et la ville : cette dernière est perçue comme le moyen d'une réussite matérielle qui, finalement, se valorisera au pays natal, économiquement et socialement, en plantations, en bâtiments, en dots, et donc en prestige, en autorité. *Le but de l'exode rural, c'est le retour à la terre* — ne fût-ce que pour y être enterré, comme les Bassa (entre Douala et Yaoundé), pour qui ne pas reposer aux côtés de leurs ancêtres serait une affreuse malédiction. Même des gens aussi mobiles, aussi souples, que les

(5) Au XIX<sup>e</sup> siècle, Manchester, Liverpool, Birmingham ne croissaient guère que de 2,5 % par an en moyenne (il est vrai que leur bilan natalité-mortalité était déficitaire).

(6) Cf. MARGUERAT (Y.) : « Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun », Travaux et Documents et ORSTOM, Paris, 1975 (107 p.) et HAERINGER (Ph.) : « Cheminements migratoires maliens, voltaïques et nigériens en Côte-d'Ivoire », Cahiers ORSTOM, 1973, Sciences Humaines, n° 2-3 (pp. 195-202).

(7) Cf. GIBBAL (J.-M.) : « Citadins et villageois dans la ville africaine, l'exemple d'Abidjan », Grenoble-Paris, PUG, 1974 (404 pages).

Bamiléké, qui paraissent s'adapter si aisément au genre de vie urbain (en dehors de la propriété foncière et de l'administration municipale, la ville de Douala est largement leur chose ; celle de Nkongsamba l'est entièrement), ne font en réalité que projeter en ville leur organisation traditionnelle, avec sa quête avide de promotion personnelle, en vue du « *cursus honorum* » dans la hiérarchie des confréries les plus fameuses au sein de leur chefferie d'origine, même si l'on en est à la deuxième ou troisième génération émigrée. De même en Côte d'Ivoire, où l'évolution vers une bourgeoisie nationale (fortement liée au fait urbain) est plus avancée, voit-on les commerçants dioula originaires du Nord-Est y gaspiller l'argent gagné par eux dans les villes du sud, en investissant dans une motorisation agricole économiquement irrationnelle, mais prestigieuse (8).

Dans les régions bien pénétrées par le monde moderne, où la monnaie, l'école, la route sont généralisées, la migration vers la ville est depuis longtemps entrée dans les mœurs. Dans les villages voisins de Gagnoa, d'où 55 % des hommes actifs sont actuellement absents (53 % de ceux-ci vivant à Abidjan, et 18 % seulement à Gagnoa, où souvent se fait l'apprentissage des métiers et des modes de vie urbains), 77 % des présents sont d'anciens citadins, avec une durée moyenne de résidence en ville de sept ans (9). A 2 000 km de là, dans la Lékié (au nord de Yaoundé), réputée pourtant relativement peu « migrante », 33 % des chefs de famille sont actuellement absents (45 % séjournant à Yaoundé, 13 % à Douala, 13 % dans les petites villes du département) et 66 % de ceux qui sont présents dans les villages étudiés y sont revenus après une absence moyenne de sept ans et demi (10) : remarquable (mais logique) parallélisme des comportements entre ces régions que rapprochent le milieu naturel, les structures sociales lignagères, les densités assez fortes, l'économie de plantation...

C'est dire l'intensité du va-et-vient constant entre villes et campagnes, d'autant plus que « ruraux » et « urbains » ne cessent de se rendre mutuellement visite, en un véritable mouvement brownien qui entretient un continu trafic de « taxis-brousse ». De cela découle nécessairement l'idée que villes et campagnes, dans ces pays relativement riches et urbanisés (au moins au Sud), sont fort peu séparées, dans l'esprit comme dans la pratique des gens, et que les idées comme les biens et la monnaie, en circulant ainsi sans cesse, tissent une continuité sociale de plus en plus forte au sein de ces nations en train de naître.

(8) BONNEFOND (Ph.) : « Les tractoristes d'Odienné », *ORSTOM*, Abidjan, 1972, 100 p. multigr.

(9) DOZON (J.-P.) : « La problématique rizicole dans la région de Gagnoa », *ORSTOM*, Abidjan, 1975 (154 p. multigr.), pp. 57 à 70.

(10) FRANQUEVILLE (A.) : « Deux essais sur les relations ville-campagne au nord de Yaoundé », *ORSTOM*, Yaoundé, 1971 (174 p. multigr.), pp. 106, 119, 152.

Rappelons-nous cependant les remarques qui achevaient la première partie de cette étude (pp. 382-383) : en Côte d'Ivoire, une seule ville compte vraiment pour les Ivoiriens, Abidjan ; les villes moyennes sont peuplées d' « étrangers », étrangers à la région ou au pays. Celles du Cameroun sont essentiellement constituées d'autochtones et se partagent le pays en « bassins migratoires » distincts, qui correspondent à d'authentiques autonomies régionales ; en gros, Douala règne sur l'ouest du Cameroun forestier et sur les Grassfields francophones, Yaoundé sur le reste du Sud, Garoua — bien plus faiblement — sur le Nord ; Victoria, Kumba et Bamenda se partagent les migrants anglophones qui ne franchissent encore qu'en petit nombre la frontière linguistique. Le Cameroun apparaît donc sous cet aspect comme une juxtaposition des systèmes migratoires relativement séparés et la Côte d'Ivoire, au contraire, comme un espace unique (11).

La position des centres urbains dans ces courants de migration explique la grande disparité des *taux de croissance des villes*.

En Côte d'Ivoire, le fait majeur est donc la croissance monstrueuse d'Abidjan, qui se maintient depuis plusieurs décennies au rythme de 11 à 12 % d'augmentation annuelle. Ce qui fait que la ville double sa population tous les six ans, rythme qu'elle soutient sans faiblir depuis la Seconde Guerre mondiale (20 000 habitants en 1939, 60 000 en 1948, 130 000 en 1955, 350 000 en 1965, 600 000 en 1970...) et qui bouscule sans cesse les prévisions, toujours trop basses : elle a atteint le million d'habitants en 1975, alors que les études prospectives ne lui concédaient ce chiffre que pour l'horizon 1980. Si aucune mesure draconienne n'est prise, elle frisera alors les deux millions de citadins, et risque fort, sur sa lancée, d'en atteindre quatre vers 1987.

L'autre développement phénoménal, mais cette fois volontaire, est celui de la ville nouvelle de San Pedro. A partir d'un minuscule village de pêcheurs, en 1967, les premiers chantiers la mènent de 4 000 habitants, en 1969, à une dizaine de milliers, en 1971, où se marque un palier. La construction de la cité proprement dite et le démarrage de ses activités économiques avec l'ouverture du port, en 1972, en relancent brillamment l'essor (12) : 14 000 habitants en 1972, 27 000 en 1973, 40 à 45 000 estimés à la mi-74, quand la crise du bois casse brutalement la croissance de la ville : 31 000 âmes recensées début 1975. Les chômeurs sont repartis vers d'autres villes ; ils sont revenus dès que l'activité s'est réveillée, et la progression de la cité continue.

(11) Et supranational, puisque drainant largement la Haute-Volta, le Mali, la Guinée, et dans une moindre mesure, le Sénégal, le Niger, les pays du golfe du Bénin. Le Cameroun, au contraire, compte relativement peu d'étrangers.

(12) Cf. HAERINGER (Ph.), in « Cahiers ORSTOM - Sciences Humaines », 1973, n° 2-3 (pp. 245-288).

Plusieurs petites villes ivoiriennes ont connu aussi des rythmes de croissance très rapides (égaux ou supérieurs à 9 % par an) : Yamoussoukro bien sûr, avec tous les investissements dont elle bénéficie, Oumé, Sinfra, Lakota, petites villes des riches forêts du Moyen Ouest, région en expansion soutenue ces dernières années. Valeurs fortes aussi pour Bouaké (8 à 8,5 %, soit un passage de 85 000 habitants en 1965 à 175 000 en 1975, et donc 250 000 en 1980) pour Ferkéssédougou et pour de nombreux gros centres ruraux, par exemple Divo, le type même de ces villes qui se sont faites à peu près toutes seules, à partir des ressources agricoles des campagnes voisines. Bilan plus terne (6 %) dans les villes du Nord et de l'Est ; relatif plafonnement (4 à 5 % par an) des grandes villes du Moyen Ouest ivoirien : Daloa, Gagnoa et Man, qui semblent s'essouffler au profit des petits centres qui les entourent. On voit stagner la plupart des villes qui entourent Abidjan, comme desséchées par son rayonnement trop intense : d'Agboville à Grand Bassam, elles ne progressent que de 4 à 5 % par an, Bingerville de 3 %, croissance à peine supérieure au seul croît naturel, qui est aussi celle des cités des savanes méridionales, Séguéla et Mbahiakro, et, à l'extrême ouest, de Danané, fortement gênée par la fermeture de la frontière guinéenne.

Pour s'en tenir aux seules villes importantes, de plus de 20 000 habitants, on en comptabilise donc un tiers qui connaissent une croissance faible (moins de 6 %), une moitié un taux moyen (de 6 à 8 %), un sixième une croissance forte (à partir de 9 %). Les petites villes se distribuent d'un bout à l'autre de l'échelle, avec une certaine prépondérance des valeurs médianes.

Ces proportions se retrouvent à peu de choses près identiques au Cameroun (13) : la juxtaposition de cas particuliers fort divers dans un contexte global équivalent aboutit au même bilan statistique, aux mêmes typologies — dont il serait fastidieux de reprendre l'énumération. Il y a aussi parmi les villes camerounaises de petits centres — les uns ruraux, les autres administratifs — à gonflement très rapide et de vieilles cités essoufflées, court-circuitées par des changements d'équilibre régionaux qui ont déplacé les centres de gravité économiques vers des rivales mieux situées. Parmi les croissances spectaculaires, deux capitales régionales à l'éveil tardif mais tumultueux : 12 % ou 13 % d'augmentation annuelle à Garoua, vieux port fluvial et centre politique, nouveau pôle urbain du Nord : 5 000 âmes en 1933 (Maroua, la vieille cité foubé, en comptait alors près de

---

(13) Une différence sensible toutefois au niveau des principales villes moyennes (à partir de 40 000 habitants) : sur les quatre de Côte d'Ivoire, trois connaissent des croissances faibles, et la dernière une moyenne ; alors que sur les sept du Cameroun, on décèle cinq croissances moyennes et deux très fortes. Le rôle à venir de cette classe de villes tend donc à évoluer de façon divergente.

14 000, le double de la population de Yaoundé), 10 000 en 1955, 20 000 en 1965, 33 000 cinq ans plus tard, 100 000 sans doute vers 1980 ; 14 % ou 15 % à Bafoussam, la jeune métropole des Bamiléké : elle est passée de 10 000 habitants peu avant l'Indépendance (14), à 35 000 en 1967 et plus de 80 000 aujourd'hui, où elle rejoint et peut-être dépasse Nkong-samba, qui occupe le troisième rang au Cameroun depuis vingt-cinq ans. Elle aura vraisemblablement au moins 120 000 habitants à la fin de la décennie. Les hypothèses les plus hautes sont les plus vraisemblables, car ces croissances exceptionnelles proviennent essentiellement d'un recrutement régional : Garoua compte 50 % de « Nordistes » (et 20 % de Tchadiens voisins) ; Bafoussam est bamiléké à plus de 90 %. Or les campagnes qui les entourent sont encore relativement sous-urbanisées et représentent une réserve de plusieurs centaines de milliers de migrants potentiels, particulièrement au Nord Cameroun, où les régions les plus peuplées (des Monts du Mandara au fleuve Logone) commencent à peine de sortir de leur vie immobile et reléguée.

Mais un fait marquant reste à analyser : les deux métropoles du Cameroun ne connaissent qu'une — relativement — faible croissance, inférieure en tout cas à celle d'Abidjan : 9 à 10 % à Yaoundé, 55 000 habitants en 1955, 150 000 en 1967, 200 000 sans doute dès 1971, vraisemblablement 450 000 en 1980 (rythme d'ailleurs excessif par rapport à ses possibilités d'emploi et de ravitaillement) ; 7 à 8 % seulement à Douala, la capitale économique (ce qui signifie tout de même un doublement tous les dix ans : 26 000 citadins en 1933, 130 000 en 1955 — comme Abidjan —, 200 000 en 1964, 360 000 en 1972, 650 000 attendus en 1980). Raisonner sur ces exemples conduit à penser qu'à l'inverse de la macrocéphalie galopante d'Abidjan, *la dichotomie urbaine du Cameroun affaiblit le mécanisme des « migrations en chaînes »* : quand on part pour la ville, c'est afin d'y rejoindre l'un de ses proches qui peut procurer le gîte et le couvert, et si possible du travail ; quand on est soi-même installé, et que l'on peut désormais rendre les mêmes services, on est rejoint par d'autres parents qui migrent à leur tour : le « petit frère » qui va à l'école ou qui attend un emploi, les « filles » qui aident la maîtresse de maison, sont des personnages présents dans tous les foyers des villes africaines. La propension à venir en ville est donc d'autant plus forte que le nombre de gens susceptibles d'accueillir et d'aider le migrant est plus élevé. A l'inverse, si ceux-là sont éparpillés entre plusieurs villes, ils offrent, pris isolément, beaucoup moins de possibilités d'insertion en milieu urbain, et donc nettement moins d'attrait à la ville. Le mécanisme des migrations en chaîne joue donc de façon cumulative pour une grande ville en expansion ; il tend

(14) Les graves troubles qui agitèrent le pays bamiléké, principalement dans les années 1959 à 1965, provoquèrent des transferts de population massifs : Bafoussam passe de 8 500 habitants en 1957 à 20 000 en 1961, Bafang de 6 000 à 11 000... Mais après l'afflux des réfugiés, est venu le véritable exode rural, et l'envol des villes dans la paix retrouvé.

à s'affaiblir quand les principaux courants d'exode rural doivent se disperser entre plusieurs foyers d'attraction.

Ces contrastes dans les rythmes de croissance urbaine expliquent les sensibles différences de répartition numérique au cours des dix dernières années. En 1965 au Cameroun, 810 000 personnes peuplaient vingt-six villes de plus de 10 000 habitants, dont deux grandes (42 % des citadins) et onze moyennes (35 %). Cinq ans plus tard, cette population urbaine s'était accrue de 41 %, soit 7,5 % par an : 1 145 000 habitants se distribuaient entre trente-quatre cités, dans les mêmes proportions. C'est au cours de cette période que la population urbaine de la Côte d'Ivoire a rattrapé celle du Cameroun : 58 % d'augmentation (presque 10 % par an). De vingt-deux, les villes ivoiriennes sont devenues trente, au sein desquelles la part des petites a diminué de 27 à 20 %, celle des moyennes a grimpé de 17 à 22 %.

De 1970 à 1975, le nombre des villes s'est encore accru en Côte d'Ivoire et de quatorze unités, et de dix-huit au Cameroun ; celui des citadins a progressé presque exactement dans les mêmes proportions : 64 % en Côte d'Ivoire, 69 % au Cameroun, cette fois légèrement plus rapide (15), soit approximativement 10,5 à 11 % par an dans les deux cas.

Mais cette croissance urbaine s'est distribuée de façon bien différente. Il y a eu au Cameroun 1 113 000 nouveaux citadins en dix ans ; les petites villes en ont absorbé 17 %, Yaoundé et Douala ensemble 36 % et les villes moyennes 46 %. En Côte d'Ivoire, sur 1 250 000 nouveaux habitants, les petites villes en ont reçu 12 %, les moyennes 29 %, Bouaké (dont le poids ne cesse de diminuer : 11 % du total urbain en 1965, 10 % en 70, 9 % en 75) 7 %, Abidjan enfin 52 % à elle seule : 650 000 personnes de plus, contre seulement 410 000 pour les deux métropoles camerounaises réunies. Avec un gros tiers de néo-citadins, ces dernières ont vu leur part du total régresser de 42 à 38 % ; avec plus de la moitié de ceux de Côte d'Ivoire, Abidjan est passée de 45 à 49 % de la population urbaine de son pays.

Ces tendances fondamentales ne peuvent donc qu'accentuer leurs divergences : la bicéphalie du Cameroun et le rôle de ses capitales régionales en font résolument un *pays de villes moyennes*, tandis que, malgré un essor non négligeable des centres de l'intérieur, *le déséquilibre urbain s'accroît en Côte d'Ivoire*. La ville d'Abidjan, qui s'étire déjà sur plus de vingt kilomètres, doit actuellement absorber 12 à 15 000 nouveaux citadins par mois, ce qui signifie un Treichville ou un Adjamé à construire chaque année, deux par an dans les années 1980...

---

(15) On ne peut donc prétendre que la croissance plus faible des deux métropoles camerounaises soit l'effet d'une moindre urbanisation globale.

## II. — La primauté des fonctions administratives.

Autant que par le volume de la population agglomérée, les villes se définissent par leurs *fonctions*, c'est-à-dire par l'ensemble des activités qui les lient au monde rural environnant, et qui, elles-mêmes, les associent et les subordonnent les unes aux autres. Ce sont ces échanges de toutes sortes — très divers dans leur nature, leurs modalités, comme dans les avantages qu'en retirent chacun des partenaires spatiaux — qui structurent l'espace en unités *polarisées*, orientées comme un champ magnétique, vers un « centre » urbain où se trouve le moteur de ces fonctions.

Dans ces deux pays si semblables par leurs structures, les différences entre les systèmes fonctionnels portent sur leur intensité, non sur leur diversité. On a montré, dans le premier article (16), combien le réseau urbain actuel est hérité du quadrillage territorial des colonisateurs. En l'absence de groupes sociaux autonomes capables d'imprimer à l'espace une marque originale (17), la puissance de l'Etat reste l'agent essentiel de structuration spatiale. De cette action, les villes sont l'instrument et, dans une large mesure, le symbole.

*L'administration territoriale*, dispositif soigneusement ramifié de contrôle de l'espace, est une pièce essentielle du pouvoir étatique. Elle organise l'ensemble de l'espace dominé d'une manière homogène (18) et hiérarchisée, avec plusieurs niveaux de commandement dotés chacun d'attributions spécifiques et d'un chef-lieu où sont centralisés ces pouvoirs.

Le Cameroun a ainsi un système territorial fermement structuré. L'abolition de la constitution fédérale, en 1972, a supprimé l'échelon des deux « Etats fédérés », dont les gouvernements (l'un à Yaoundé, l'autre à Buéa) se partageaient les responsabilités qui ne relevaient pas de l'autorité fédérale. Pour s'adapter aux disparités régionales, le régime unitaire actuel a donc plus que jamais besoin d'une certaine décentralisation des pouvoirs, d'où l'importance des sept « provinces » et de leurs chefs-lieux (19), tout particulièrement celle du Nord et les deux anglophones, qui jouissent d'une certaine autonomie économique, admi-

(16) Surtout pp. 369-370.

(17) A quelques exceptions près, comme les Bamiléké de l'Ouest camerounais, dont Bafoussam exprime le dynamisme.

(18) De même que sont stéréotypés les bâtiments qu'elle construit pour ses services.

(19) Elles sont administrées par des « gouverneurs » au moins aussi puissants, aussi prestigieux (et parfois plus stables) que des ministres.

nistrative, scolaire... Les provinces encadrent quarante départements, solidement structurés eux aussi, qui se subdivisent en près de deux cents arrondissements. On va le voir : les villes pourvues de fonctions préfectorales (et a fortiori provinciales) forment au Cameroun l'essentiel du niveau urbain, alors que seules quelques sous-préfectures très anciennes ou très actives accèdent à un rang indiscutablement urbain.

L'ex- « Etat fédéré du Cameroun occidental » avait hérité de l'occupation anglaise d'une organisation interne différente. Très légère et décentralisée, l'administration britannique a peu marqué l'espace ; de ses six chefs-lieux de « *division* », seuls les quatre qui remontaient à l'époque allemande (Victoria (20), Kumba, Mamfé et Bamenda) ont vraiment figure urbaine. Une grande partie de la gestion territoriale courante qui, en zone francophone, relève des sous-préfets, était confiée à de petites autorités élues, les « *local councils* », à base rurale. Depuis la Réunification, en 1961, le gouvernement central s'est efforcé de réduire la très forte sous-administration de la région et d'aligner celle-ci sur le reste du pays. Les départements anglophones ont été multipliés, mais les nouveaux ont bien de la peine à affirmer leur personnalité, et le réseau d'arrondissements que l'on a plaqué au-dessus des *local councils* a mis plus d'une décennie pour résorber le gros de leur autonomie.

La Côte d'Ivoire a des structures plus simples, mais paradoxalement, plus floues. Elle voulut, au départ, une organisation d'envergure régionale : le pays fut divisé en quatre, puis six grands départements. Mais ces unités étaient beaucoup trop vastes pour être gérées de façon centralisée. Les sous-préfectures (en particulier les chefs-lieux des anciens cercles) prirent, faute d'échelon intermédiaire, une importance inhabituelle dans les pays de tradition française.

A l'intérieur de ces grands départements, chacune, ou presque, des grandes administrations nationales (Santé publique, P.T.T., Education nationale...) avait son propre découpage régional : une petite ville pouvait ainsi dépendre de quatre ou cinq chefs-lieux différents selon les problèmes en cause... (21). La nécessité de rationaliser les structures territoriales aboutit, en mai 1969, à la résurrection d'unités de taille moyenne : vingt-quatre départements. La plupart ont repris la configuration des anciens cercles : les autres ont des difficultés à trouver quelque consistance.

Maintenant, c'est le niveau supérieur qui fait défaut, et, dans la pratique, l'autorité des chefs-lieux des anciens grands départements

---

(20) C'est elle et non sa voisine Buéa, vieille capitale provinciale, qui fait fonction de préfecture : c'est la seule disjonction majeure qui subsiste en zone anglophone.

(21) TROUCHAUD (J.-P.) : « Proposition pour un cadre régional de planification en Côte d'Ivoire », Abidjan, Ministère du Plan, 1970, 48 p. multigr.

persiste de façon notable (mais irrégulière). A vrai dire, la taille et la cohérence du pays rendent cet échelon régional moins indispensable qu'au Cameroun. La prépondérance d'Abidjan permet ce manque de rigueur dans la structuration administrative de l'espace : en Côte d'Ivoire, la régionalisation n'est pas un problème fondamental.

Dans les deux pays, la tendance constante est au « rapprochement de l'administration et des administrés », c'est-à-dire à la multiplication des nouvelles sous-préfectures, d'autant plus que celles-ci sont, pour les bourgades qui les obtiennent, une promotion enviée. Mais cette prolifération (22) aboutit à une banalisation de la fonction (et, de fait, pour l'Etat, à une quasi-impossibilité de promouvoir dans chacun des villages ainsi distingués toute la panoplie des équipements théoriquement correspondants), donc, sous l'angle qui nous intéresse, à l'amoin-drissement de son rôle spécifique dans l'urbanisation.

Cette grille formelle des rangs administratifs coïncide-t-elle exactement avec la réalité du rôle des villes ? Pour mesurer celui-ci, l'indicateur le plus efficace — parce que le plus synthétique et le plus simple — est le *nombre total des agents de l'Etat*, toutes catégories et fonctions réunies. Pour la Côte d'Ivoire, nous disposons d'un relevé de la localisation de ses 26 000 fonctionnaires en février 1969 (23) et pour le Cameroun de celui de 28 000 agents (fédéraux et fédérés) en mars 1970 (24).

Il y a d'une part une remarquable similitude entre les deux pays quant à la distribution des agents de l'Etat dans les centres de moins de 600 fonctionnaires : à chaque fois cinquante-cinq villes (dont huit avec un effectif compris entre 400 et 600) qui regroupent, avec ceux éparpillés de façon diffuse, 47,5 % et 47 % du total ; d'autre part, une discordance spectaculaire pour les grandes villes : Abidjan, avec 11 300 fonctionnaires, concentre près de la moitié (43 %) du potentiel administratif du pays, alors que Yaoundé n'en retient qu'un quart (7 350, soit 26 %). La Côte d'Ivoire n'a que deux autres centres majeurs : Daloa (800) et surtout Bouaké (1 650) ; le Cameroun en aligne six (soit 27 % du total), dont Douala (3 500), à qui ses fonctions économiques valent un équipement officiel représentant la moitié de celui de la capitale politique (25). Monocéphalie et polycentrisme sont là on ne peut mieux typés.

(22) Par exemple : doublement d'un seul coup, en 1974, des sous-préfectures du département d'Odienné (passées de 7 à 14).

(23) Donc encore à l'époque des six grands départements.

(24) Tous ces chiffres ont au moins doublé depuis. Ils ne sont de toute façon à prendre que comme des ordres de grandeur.

(25) Certains services gouvernementaux ont été attirés par la métropole portuaire, ainsi l'administration des douanes (dont les recettes représentent la principale des ressources du budget national) — environ les 2/3, tout comme en Côte d'Ivoire — des ressources du budget national.

A quelques nuances près (comme le poids de Nkongsamba, troisième concentration de fonctionnaires du Cameroun bien que simple préfecture, mais troisième ville aussi par la population, la richesse... et la complexité des problèmes), la typologie des centres administratifs correspond à la classification des villes selon leur taille : en Côte d'Ivoire, toutes les villes d'au moins 15 000 âmes hébergent plus de 250 fonctionnaires (26). Symétriquement, aucune agglomération de moins de 10 000 habitants (sauf deux) n'atteint le total de 150 agents. Au Cameroun, même seuil commun de 15 000 citadins et 250 fonctionnaires minimum, avec quatre exceptions plus accusées (27) ; mais, en sens inverse, onze centres de moins de 10 000 âmes y comptent plus de 150 agents, parmi lesquels neuf préfectures dont les fonctions sont en désaccord avec la taille, parfois très petite : Mokolo et Abong Mbang ont moins de 5 000 habitants.

Pour mesurer l'exact poids de ces fonctions administratives dans les villes, un indice simple est donné par *le rapport entre le nombre des fonctionnaires et celui des citadins*. Abidjan, métropole complète, aux activités aussi diversifiées que possible, compte ainsi 22 agents permanents de l'Etat pour 1 000 habitants, Douala, dont les fonctions sont fondamentalement économiques, en a 11, Yaoundé, capitale politique, 40. Le contraste est spectaculaire...

Les principales villes moyennes (Bouaké, Daloa, Gagnoa, Korhogo d'un côté, de l'autre Nkongsamba, Bafoussam, Bamenda, Victoria) aux fonctions équilibrées, ont des indices comparables à celui d'Abidjan : de 15 à 20. Avec moins de 10, se caractérisent des villes à faible rôle administratif : Ferkéssédougou, Divo, les gros bourgs de la « Boucle du cacao » et leurs homologues du sud-ouest camerounais : Mbanga, Loum, Kumba, toutes villes nées de l'activité florissante de riches régions de plantations. A l'inverse, nombre de chefs-lieux sont ainsi valorisés : Garoua, Bertoua, Dschang, Sangmélina au Cameroun, en Côte d'Ivoire Agboville, Abengourou, Bouaflé affichent des indices de 25 à 40 qui caractérisent bien le poids des fonctions administratives dans les activités citadines, poids culminant à Buéa (43 fonctionnaires pour 1 000 habitants), le type même de la cité administrative.

Regroupons ces données : en 1969-70, la Côte d'Ivoire comptait 57 centres administratifs de plus de 4 000 habitants, le Cameroun 60, avec le même taux moyen (17 à 18), mais une distribution fort différente :

---

(26) Si ce n'est Danané et Ferkéssédougou, qu'éclipsent leurs grandes voisines, Man et Korhogo.

(27) Ce sont les très gros bourgs agricoles des zones de plantations du sud-ouest : Mbanga, Loum, Manjo, Tiko.

|               | Nombre de fonctionnaires pour 1 000 citadins |           |            |         |       |
|---------------|--|-----------|------------|---------|-------|
|               | — de 9                                       | de 9 à 20 | de 21 à 30 | + de 30 |       |
| Cameroun .    | 27 %   | 36 %      | 25 %       | 12 %    | 100 % |
| Côte d'Ivoire | 12 %   | 54 %      | 25 %       | 9 %     | 100 % |

Il n'y a donc qu'un tiers des villes camerounaises dans les valeurs moyennes, contre une grosse moitié des ivoiriennes. Les centres à fortes fonctions administratives sont en nombre égal, un quart chaque fois ; les extrêmes sont 21 % du total en Côte d'Ivoire, 39 % au Cameroun, en particulier pour les valeurs plus faibles : les villes sous-administrées y sont deux fois plus nombreuses qu'en Côte d'Ivoire.

Ces divergences de structures sont le reflet de deux stratégies face à l'espace. Au Cameroun, la volonté de quadriller tout le pays dans un maillage relativement uniforme amène des distorsions de sens contraire : sur-représentation de la fonction administrative dans les régions peu urbanisées, effacement là où la prospérité des campagnes crée de gros centres urbains indépendamment des structures départementales. La trame administrative ivoirienne s'est moulée sans rigidité sur la hiérarchie urbaine existante, en se calibrant sur les réalités locales. Mais plus que d'une véritable attention à celle-ci, cette souplesse de l'encadrement témoigne surtout de la faible importance accordée à la hiérarchie territoriale des fonctions publiques : de toute façon, peut-on dire, tout se règle à Abidjan et le reste du pays se présente comme à plat, sans qu'il soit nécessaire d'avoir des rugosités pour y accrocher des points forts subalternes. L'emprise de l'Etat sur l'espace national n'est pas moindre qu'au Cameroun ; tout simplement, elle a moins besoin de relais locaux (28).

### III. — Les fonctions commerciales.

Dans la structuration de l'espace, les échanges commerciaux jouent un rôle majeur, mais très divers, car leur échelle, comme leur signification sociale et économique, varie selon le niveau envisagé : du grand

(28) La répartition des fonctions spécialisées (scolaires, sanitaires) se calque, pour l'essentiel, sur l'armature de l'administration générale et obéit aux mêmes hiérarchies. Cependant, à l'échelle régionale, certaines villes peuvent en tirer un rôle original : d'importants établissements d'enseignement marquent fortement plusieurs petites cités comme Bouaffé, Bingerville, Sangmélima ou Makak.

commerce d'import-export, dominé par des firmes multinationales, au « micro-détail » des villages ou des quartiers urbains, on change complètement d'univers, par une série de transitions plus ou moins sensibles qui rendent extrêmement difficile l'analyse globale de cet « espace partagé », selon l'expression de Milton Santos, où coexistent des manières de vivre et d'échanger qui s'ignorent et qui pourtant sont étroitement solidaires. Les degrés de fréquence d'utilisation déterminent un emboîtement des uns dans les autres des niveaux de fonction commerciale, qui se distinguent aussi nettement dans la vie sociale que dans l'espace vécu.

Aux niveaux inférieurs de l'armature commerciale, les pratiques concrètes et leurs implications spatiales dépendent de facteurs comme la répartition de la population, son pouvoir d'achat, ses habitudes de consommation, la qualité du réseau de transport. Ce sont là des données banales, a-typiques ; autrement dit, des régions équivalentes par le peuplement, la richesse, la desserte seront dans ce domaine à peu près semblables. L'analyse du rôle du commerce de détail n'est donc pas significative à l'échelle des Etats qui est la nôtre ici (29).

C'est le *commerce de gros* qui pèse sur l'organisation des réseaux urbains nationaux, tout comme il est révélateur des déterminations externes qui commandent importations et exportations.

Historiquement, ce type de commerce s'est moulé sur l'armature administrative. Certes, sur les côtes, les commerçants européens ont souvent précédé — ou provoqué — la mainmise coloniale, ainsi à Douala (30), mais ils n'ont pénétré l'intérieur que sur les pas des militaires (31). Après le choc de la conquête, une fois les résistances brisées et les révoltes ultérieures matées, les commerçants s'installèrent à l'ombre des nouveaux pouvoirs, progressant le long des pistes que les corvées traçaient de poste en poste. Au près des autorités coloniales qui réorganisaient autoritairement les marchés de brousse, les commerçants trouvaient sécurité et appui solide en cas de contestation avec les « indigènes » (32). Les choix de localisation faits par l'adminis-

(29) Signalons simplement que la Côte d'Ivoire se distingue par une modernisation plus poussée de son appareil de petit commerce, grâce à deux chaînes de distribution qui y gèrent plus de cinq cents magasins de style européen, à prix fixe, gestion et marchandises standardisées, approvisionnement hebdomadaire.

(30) C'est entre les mains des représentants des firmes allemandes que les « kings » douala — qui sentaient, avec l'accroissement des échanges, se désagréger leur monopole commercial sur l'hinterland, donc leur primauté politique — aliénèrent leur souveraineté, en juillet 1884. Ceux-ci la rétrocédèrent deux jours plus tard à l'envoyé de Bismarck. Cf. GOUILLAIN (René) : « Douala, ville et histoire », Musée de l'Homme, Paris, 1975, 402 p. (chapitre III).

(31) Avec quelques exceptions dans les colonies anglaises (Nigéria du Nord, Rhodésie) où des « compagnies à chartre » firent elles-mêmes la conquête.

(32) Ce monde colonial n'était, à vrai dire, pas homogène : de sérieuses contradictions d'intérêts pouvaient ainsi opposer les planteurs, avides de rafler toute la main-d'œuvre disponible, et les commerçants, qui avaient besoin d'un pouvoir d'achat autochtone, l'administration oscillant d'un camp à l'autre (ces rivalités furent particulièrement virulentes dans le Cameroun allemand).

tration déterminèrent donc les réseaux du grand commerce, avec évidemment les contraintes qu'imposaient les moyens de transport (têtes de chemin de fer, ports fluviaux ou lagunaires), qui pesaient sur tout le monde.

La monétarisation des campagnes, rappelons-le, a commencé sous cette même impulsion administrative. Les autorités établissaient un impôt en monnaie européenne, destiné moins à l'auto-financer qu'à briser l'autarcie des sociétés rurales (33). Pour se procurer cet argent liquide, les paysans devaient avoir quelque chose à vendre, en collectant des produits d'exportation (initialement l'ivoire, la gomme, le caoutchouc naturel) ou bien, plus tard, en les cultivant eux-mêmes (café, cacao, arachide... (34). Les firmes commerciales étaient là pour les acheter. S'il restait aux paysans de l'argent, une fois l'impôt payé, ils trouvaient dans le même magasin toutes les marchandises importées dont ils avaient besoin ou envie. L'activité économique était tout entière rythmée par ces cultures d'exportation, bouillonnante au moment des récoltes, languissante pendant au moins la moitié de l'année. C'était l'« économie de traite », entièrement dépendante de la production agricole pour le marché international, dont le Cameroun et la Côte d'Ivoire ont été deux cas particulièrement exemplaires. Achats et ventes s'y faisaient dans les « factoreries » (l'origine anglaise du terme rappelle quels en furent les promoteurs), vastes bâtisses à deux niveaux : au rez-de-chaussée le négoce, comptoir et entrepôt, à l'étage le logis de l'agent européen, avec une véranda sur colonnade. Comme l'administration accordait aux compagnies commerciales les meilleurs terrains, au cœur des villes qu'elle lotissait, ces bâtiments forment encore le décor architectural du centre de bien des cités africaines.

Au départ fort nombreuses, ces firmes se concentrèrent progressivement, au fil des crises économiques du XX<sup>e</sup> siècle. Certaines ont parfois gardé le nom de l'homme de Bordeaux, de Marseille ou de Liverpool qui les a créées, il y a un siècle ou deux, mais elles sont devenues de simples filiales de puissants holdings d'envergure continentale, aux activités diversifiées.

Les « majors », et quelques entreprises de moindre importance, vendent à des demi-grossistes, très souvent Libanais en Côte d'Ivoire (comme dans toute l'Afrique Occidentale), Grecs au Cameroun, qui redistribuent aux commerçants africains : Dioula en Côte d'Ivoire (dont

(33) Bien des régions (pays baoulé, pays bamiléké) n'ignoraient rien de l'art du commerce à grande distance et des monnaies fiduciaires (les « cauris »), mais jusqu'à l'abolition du travail forcé, après la Seconde Guerre mondiale, la pesanteur du système colonial étouffait toute possibilité d'initiative économique locale, nivelant les différences régionales (qui ont ressurgi avec éclat depuis trente ans).

(34) Sur ces mécanismes économiques, coloniaux, voir un exemple concret dans MEILLAS-SOUX (Cl.) : « *Anthropologie économique des Gouro de la Côte d'Ivoire* ». Paris, Mouton, 1963, 382 p. (chap. XII et XIII).

beaucoup de nationalité malienne ou guinéenne), Bamiléké au Cameroun du sud, Haoussa-Foulbé au nord, lesquels à leur tour sous-treatent à une multitude très complexe de micro-détaillants, urbains et ruraux, locaux ou étrangers (par exemple les Abarma, colporteurs saisonniers nigériens en Côte d'Ivoire). C'est là une cascade d'intermédiaires, très difficile à analyser en détail, qui certes fait vivre beaucoup de gens mais ralentit et renchérit la distribution quand on en arrive, sur le marché, à la savonnette vendue à l'unité ou au sucre par tas de cinq morceaux.

Depuis vingt ans, les grandes compagnies commerciales ont beaucoup évolué. Elles ont tout d'abord perdu, au moment des Indépendances, l'essentiel du ramassage des produits d'exportation, qu'ont monopolisés certains négociants désignés par les pouvoirs publics, des coopératives ou des Caisses de Stabilisation des Prix. Réduites (avec néanmoins des chiffres d'affaires en croissance rapide) au seul rôle d'importateur ou de distributeur principal des fabrications locales, les très grosses firmes se sont diversifiées en se morcelant en filiales spécialisées plus ou moins autonomes (automobiles, électroménager, textiles, matériaux de construction...). C'est le signe des transformations profondes du commerce lui-même ; il ressemble de plus en plus à celui d'Europe, avec, en particulier, le même essor du crédit et de la publicité qui manipulent le comportement du consommateur, du moins dans les très grandes villes.

*L'organisation spatiale de ce grand commerce* s'est, elle aussi, profondément transformée. L'amélioration des conditions de transport a rendu inutile la multiplication des entrepôts en brousse, même pour les produits pondéreux ; au contraire, de plus en plus, la concurrence entre villes, rendue possible par l'intensification du trafic routier, a amené ce phénomène massif de « court-circuitage » que nous avons évoqué dans la première partie de cette étude (35) : c'est la principale des transformations des espaces africains depuis un quart de siècle.

Cette concentration géographique a été poussée très loin en Côte d'Ivoire. Naguère, les grandes firmes entretenaient des agences, des dépôts, des succursales dans toutes les villes importantes de l'intérieur, qui, elles-mêmes, contrôlaient des points de vente dans les petits centres urbains avoisinants : les commerces de Bouaké dominaient ainsi ceux du Centre, avec de nombreux points d'appui dans une centaine de kilomètres de rayon, à Béoumi, Katiola, Dabakala, Mbahiakro... ; Korhogo desservait le Nord et le Nord-Ouest, Abengourou l'Est, Dimbokro le « V » baoulé et la Boucle du cacao ; Gagnoa, Daloa et Man se partageaient l'activité des riches forêts occidentales.

---

(35) pp. 377-379.

Maintenant, la plupart de ces succursales ont été fermées, ou bien revendues à leur ancien gérant, devenu semi-grossiste ou détaillant à son propre compte : le commerce de gros s'est pour l'essentiel replié sur Abidjan. Seule Bouaké a été conservée comme centre autonome par une douzaine de firmes commerciales, à condition que s'y fassent au moins 10 à 15 % du chiffre d'affaires de la société.

Ce sont maintenant les semi-grossistes, Libanais ou Dioula, qui viennent eux-mêmes à Abidjan (d'autant plus facilement que la Caisse de Stabilisation rembourse le transport du café ou du cacao jusqu'à l'endroit où on le lui livre: autrement dit, descendre à Abidjan avec un camion de cacao permet de le remonter chargé de marchandises pratiquement sans dépenser un franc pour le transport de celles-ci). Ce sont eux ensuite qui assurent la distribution à travers le pays, sans que les grandes firmes aient encore à s'en soucier. Les villes de l'intérieur ont un très important rôle local (à l'échelle de leur département), mais elles ne comptent plus dans l'armature régionale du commerce : tous les centres, moyens ou grands, se retrouvent à égalité devant le rôle redistributeur d'Abidjan, unique contact avec le monde extérieur pour les importations et de loin principal pôle industriel du pays.

L'évolution est moins simple au Cameroun, où jouent beaucoup de spécificités régionales et de difficultés de communications, parfois artificielles : sans l'interdiction faite aux camions d'emprunter la route Douala-Yaoundé, la capitale n'aurait sans doute pas conservé sa fonction de point d'éclatement pour les marchandises qui arrivent à sa gare. Le sud du pays est donc divisé en deux zones de redistribution commerciales : Yaoundé règne sans partage sur le Centre et l'Est, où toutes les villes ont perdu le gros de leurs agences commerciales et se ravitaillent directement dans la capitale, sans avoir de contacts entre elles. Douala domine de même les régions littorales ; dans l'ouest, elle a réduit Nkongsamba à un rôle purement local (mais fructueux, à l'ivoirienne), sur le très riche Mungo ; elle absorbe progressivement les trois régions du Cameroun anglophone (36) : si les hauts plateaux de Bamenda gardent quelque autonomie, les environs de Kumba, au centre, se transforment progressivement en bassin vivrier de la métropole portuaire, et les villes côtières, Victoria, Tiko, Buéa, ont été durement touchées par sa concurrence dès qu'a été ouverte, en 1969, la route directe qui les met à une petite heure de voiture de Douala.

Au Nord, Garoua maintient, grâce à son isolement, une très forte position de capitale économique régionale : les grandes compagnies,

---

(36) Qui n'ont jamais formé un ensemble unique : Victoria, dépourvue du soutien politique indispensable, ne s'est imposée ni à Kumba, ni à Bamenda, ni même, dans une certaine mesure, à Tiko et Buéa, ses proches voisines. On a là un reflet de la non-centralisation des anciennes colonies anglaises.

les banques se doivent d'y entretenir une agence commerciale, au même titre qu'à Douala et à Yaoundé. Ces dernières années, le trafic routier (et fluvial) arrivant du Sud s'arrêtait obligatoirement dans le chef-lieu du Nord : aucune marchandise qui n'y fût entreposée avant d'être « dispatchée » vers le reste de la province. Depuis 1974, l'ouverture du chemin de fer jusqu'à Ngaoundéré a attiré sur cette dernière ville une partie du rôle de lieu de rupture de charge, donc du contrôle de la redistribution. Au terme de trois ans, il semble bien que Garoua, forte de son infrastructure, du poids de ses fonctions administratives, d'un embryon de capitalisme local (haoussa-foulbé), a victorieusement franchi l'épreuve, et conservé l'essentiel de sa prééminence régionale. De nos jours, le chemin de fer n'est plus l'acteur spatial décisif qu'il a été : la souplesse, la rapidité de la route compensent son coût supérieur et lui permettent de concurrencer durement la voie ferrée.

L'autre phénomène propre au Cameroun, on l'a déjà vu, est le cas de Bafoussam, la jeune capitale des Bamiléké, dont l'influence domine toute la province de l'Ouest et s'étend même jusqu'à l'Adamaoua occidental et, de plus en plus, sur Bamenda, chef-lieu des Highlands anglophones. La croissance rapide de sa population et de sa richesse exerce une grande fascination sur les compagnies commerciales européennes qui, toutes, aspirent à s'y implanter. Mais le dynamisme et la solidarité des Bamiléké en font des concurrents redoutables, même pour les plus puissantes d'entre elles : ils ont su éliminer, fut-ce à coup de dumpings ou de boycotts, la plupart des tentatives d'installation des firmes extérieures. Les seules à avoir réussi leur percée en pays bamiléké sont les banques (37), qui y ont doublé le nombre de leurs agences en cinq ans (encore que tout un réseau de « tontines » (38) fasse circuler des masses monétaires gigantesques sans leur concours).

Durant la décennie 1960-1970, les cent principales entreprises commerciales et financières du Cameroun ont créé cinquante nouvelles succursales. Dans le même temps, elles en ont fermé au moins 124. Seules Bafoussam, Garoua et Victoria ont amélioré leur bilan. Les autres villes ont connu des réductions considérables de leur infrastructure commerciale : 11 fermetures à Ebolowa, 8 à Nkongsamba et à Kribi, 7 à Edéa et Mbalmayo... Ce sont surtout les villes des forêts du Centre et de l'Est, c'est-à-dire l'aire d'influence de Yaoundé, qui ont connu cette décadence, déclin réel et non seulement relatif pour nombre d'entre elles, en l'absence d'un véritable essor économique local : Batouri, Abong Mbang, Ebolowa offrent le spectacle de longues

(37) Qui, avec la monétarisation croissante des campagnes, ont partout proliféré.

(38) « Tontines » : systèmes divers d'épargne et de prêts coopératifs où chaque associé verse régulièrement de petites sommes pour toucher à terme un capital important (égal au montant de ses mises, ou supérieur si la tontine a investi ou prêté à intérêt l'argent mis en jeu).

rues commerçantes désertes, aux boutiques fermées, perte sèche en emplois et en pouvoir d'achat, en plus de la disparition du rôle régional.

Si l'on fait un *bilan actuel de l'infrastructure commerciale* des grandes entreprises qui ont conservé un réseau en dehors des capitales (douze dans les deux pays — ce sont en partie les mêmes, notamment les firmes de boisson, chaussures et textiles à magasins multiples), une typologie très nette se dégage en Côte d'Ivoire : 12 présences à Bouaké, 7 ou 8 (toujours les mêmes) dans les villes moyennes de la forêt : Daloa, Gagnoa, Man, Dimbokro et Abengourou (les deux premières avec un chiffre d'affaires nettement supérieur), 4 à 5 à Divo, Korhogo — seul vrai centre commercial de la moitié nord du pays — et San Pedro (en essor rapide), 2 à 3 dans une douzaine de centres secondaires. Notons aussi une croissance forcée artificiellement : Yamoussoukro (où sont par exemple installées toutes les banques, toutes les compagnies pétrolières) et un déclin brutal, Sassandra, que les grandes firmes ont abandonnée pour San Pedro lors du transfert du port, en 1972. Cette hiérarchie des fonctions commerciales et bancaires coïncide avec celle des tailles : derrière Abidjan et Bouaké, les huit principaux centres correspondent à l'ensemble de la catégorie des villes moyennes de 30 à 60 000 habitants, et celles de 20 à 30 000 âmes sont le rang inférieur des villes à deux ou trois agences, presque sans exceptions.

Cette harmonie globale se nuance toutefois quand on prend en compte l'ampleur du commerce de détail, tel qu'on l'entrevoit dans les recensements, incomplets et anciens, dont on dispose. Bouaké compte, en 1965, 900 boutiques et « tabliers » (étalages portatifs) africains ; Daloa et Gagnoa 650, Abengourou 500, Divo 450 (on voit l'importance des villes du Moyen Ouest) ; Man et Dimbokro sont en net retrait, avec seulement 300 et 250 commerces, alors que Daoukro (500) et Bongouanou (300) révèlent la richesse des petites villes de la Boucle du cacao, de même que, avec 200 établissements, Lakota, Sinfra, Oumé, celle des petits bourgs du Moyen Ouest.

Au Cameroun, les catégories sont moins tranchées, Douala et Yaoundé ont chacune au moins une représentation des douze principales firmes commerciales du pays ; 9 sont présentes à Garoua, 7 à Nkongsamba, 6 à Victoria et Maroua, 4 à Bafoussam, Ebolowa, Sangmélina, 2 ou 3 dans six autres villes. On constate la sous-représentation des régions sud-occidentales : Kumba, Bafoussam, les cités du pays bamiléké et du Mungo, si visiblement actives et opulentes pour celui qui les traverse. Le recensement des patentes, même incomplet (39), est là très révélateur : Douala en compte, en 1969, 1 200 et Yaoundé 1 000 ; Bafoussam les talonne avec 900 (*mutatis mutandis*, autant que Bouaké,

(39) Le Cameroun anglophone ignorait alors ce type de fiscalité.

pour une population trois fois moindre), suivie, en quatrième position nationale, par Loum — 20 000 habitants, carrefour principal du centre du Mungo — et Nkongsamba (600), Dschang (500) puis, au-dessus de 300 patentes, Bafang, Foumban, Mbalmayo (dont le rôle local n'a pas disparu au sud de Yaoundé), Maroua, qui dans le petit négoce continue à l'emporter sur Garoua, capitale régionale du grand commerce.

Ces discordances proviennent de la puissance des commerçants à enracinement local, dans le Nord et surtout dans l'Ouest, capables de tenir tête efficacement aux firmes étrangères. Les villes des Grassfields ont ainsi un développement endogène, où sont réinvestis sur place, dans l'immobilier ou dans la production, les profits tirés des échanges avec un environnement régional riche, comme les bénéfices acquis par ceux des Bamiléké qui commercent dans les autres villes du pays, du Sud forestier surtout. En Côte d'Ivoire, au contraire, le commerce africain est lui-même étranger au pays ou aux régions prospères (40). Comme les firmes européennes, il s'est moulé sur l'infrastructure urbaine créée par l'administration (41), qu'aucune stratégie spatiale particulière ne vient donc perturber, d'où la limpidité du cas ivoirien comme modèle d'évolution vers une macrocéphalie presque sans nuances.

#### IV. — Les fonctions industrielles.

On a vu, en analysant la formation des réseaux urbains (42) que les grandes activités de production n'avaient eu sur elle que peu d'influence. Dans les deux pays, les activités minières sont négligeables. Les exploitations forestières ont parfois fondé de petits bourgs, mais leur rôle d'entraînement n'a été sensible que quand elles installaient leurs bureaux, leurs usines, leurs services dans une ville déjà notable. Les grandes plantations qui logent leurs nombreux travailleurs dans les camps, souvent mieux équipés que bien des petites villes (et qui forment une sorte de troisième mode d'habitat, ni rural, ni urbain), sont complètement étrangères aux régions qui les entourent : elles en ignorent les centres locaux pour ne dialoguer qu'avec les capitales et, à travers elles, avec le monde extérieur.

(40) Rappelons que les commerçants sont des gens du Nord, Ivoiriens des savanes, Maliens, Guinéens...

(41) Une (relative) exception : Gagnoa, où les commerçants et transporteurs dioula sont particulièrement puissants par rapport à une certaine passivité des pouvoirs publics (qui ont, dans les années 1960, plutôt favorisé Daloa, mais Gagnoa a depuis récupéré son retard).

(42) Cf. le premier article, pp. 372-373.

Beaucoup plus importantes pour la structuration de l'espace, comme pour la concentration dans les villes du potentiel productif (donc de l'emploi et de la formation du capital), il y a certains grands organismes de promotion des cultures commerciales, dotés d'une assise urbaine d'autant plus forte qu'il s'agit de sociétés d'Etat ou de coopératives. Ainsi en est-il, dans les deux pays, pour le tabac, le riz (43), le coton. La culture de ce dernier, par exemple, est étroitement encadrée par deux émanations africanisées (CIDT et SODECOTON) du même organisme, la vieille Compagnie Française pour le Développement des Textiles, dont l'action transforme en profondeur les pratiques agraires dans les parties septentrionales. Elles achètent le coton aux paysans et possèdent, pour le traiter, leur propre réseau d'usines dans les principales villes de ces régions pauvres et peu actives ; elles y sont même les seules véritables activités industrielles, renforçant sérieusement le poids des villes — ou le fondant, ainsi dans le cas de Kaélé qui a été pendant vingt ans le chef-lieu de la CFDT au Nord Cameroun (44).

Les autres entreprises urbaines traitant les produits des campagnes n'ont en général pas de rôle aussi fermement structurant. L'usinage du cacao à Abidjan, à Douala, à Yaoundé, celui de l'huile de palme et de ses dérivés dans les deux dernières villes, la torréfaction du café dans la capitale ivoirienne — toutes très grosses unités de production — se sont installés dans les grands centres urbains, en fonction de leurs infrastructures industrielles et commerciales, bien plus qu'en considération de la distribution spatiale des cultures (45).

A côté des industries travaillant au conditionnement des produits d'exportation, l'autre grand secteur industriel est celui qui tend à se substituer aux importations pour la consommation du marché local. L'achat à l'extérieur d'une partie plus ou moins importante de matières premières ou de matériaux partiellement élaborés est un facteur puissant de localisation dans les ports. Cimenteries ou minoteries, firmes de montage de véhicules, de postes de radio, de piles électriques, usines de chaussures, d'objets en plastique, d'engrais... sont inévitablement sises dans les grandes villes portuaires, à Abidjan et à Douala comme à Dakar, à Téma, à Pointe Noire, à Dar es Salaam...

(43) Le riz devient, surtout en Côte d'Ivoire, l'aliment par excellence des villes. Sa consommation croît avec l'urbanisation.

(44) Rôle recueilli maintenant par Garoua, quand la direction de l'entreprise est passée à l'Etat camerounais.

(45) Une seule de ces activités industrielles sur un produit d'exportation (bien que très mineure) a un rôle efficace dans la structuration des relations entre villes et campagnes, le décorticage du café robusta dans le Mungo (qui échappe aux coopératives). Il est l'œuvre d'une multitude de toutes petites usines qui représentent un « point de passage obligé » grâce auquel les détenteurs de ce petit capital tiennent à leur merci les autres planteurs. Ces petits entrepreneurs de Nkongsamba, Manjo, Loum (en général bamiléké) exercent ainsi une ponction de plus-value sur le produit des campagnes, qui est un élément actif de diversification sociale et de constitution d'une petite bourgeoisie d'affaires africaine.

Logiquement, le troisième secteur industriel, celui des firmes qui travaillent pour les autres usines, qui les approvisionnent en emballages, en matériel électrique, en peinture et vernis, ne peut se localiser loin des deux autres, qui sont sa raison d'être. L'industrialisation concentrée fait nécessairement boule de neige, les usines appelant les usines : chaque seuil d'équipement enclenche la possibilité de satisfaire de nouveaux besoins, les entreprises fondées pour les couvrir créant d'autres marchés industriels (46).

Les grands ports n'ont cependant pas le monopole des industries. Les villes moyennes ont de petits établissements pour satisfaire leurs besoins élémentaires en mobilier, en imprimerie, en matériaux de construction. Certaines firmes, en particulier les brasseries, ont rapproché de la clientèle leurs unités de production et de stockage, chacune à la tête d'un réseau régional de distribution : Bouaké, Yaoundé, Bafoussam, Garoua, peuvent ainsi ravitailler leur marché local sans problèmes de transport.

Les grandes entreprises textiles ont un rapport à l'espace plus complexe. Les premières usines de filature et de tissage des cotons locaux se sont établies à proximité des zones de culture : la CICAM à Garoua en 1965, et surtout Gonfreville à Bouaké dès 1921, l'une des toutes premières industries implantées dans l'intérieur de l'Afrique occidentale. L'impression des « pagnes », dont les couleurs chatoyantes sont si aimées des foules africaines, a été très longtemps un monopole des industries françaises, hollandaises, japonaises. La croissance du marché, le renforcement des barrières douanières, la séduction de codes d'investissements très avantageux, ont conduit ces firmes à installer sur place des usines-filles, qui couvrent maintenant la quasi-totalité des besoins nationaux et permettent même une certaine exportation vers des pays moins bien équipés : le Zaïre pour la Côte d'Ivoire, le Tchad et la Centrafrique pour le Cameroun. Les usines d'impression utilisent les cotonnades tissées sur place, mais celles-ci, jusqu'ici, ne suffisent pas : il faut importer des écrus d'Extrême-Orient (colorants et machines venant d'Europe). Ces entreprises se sont donc installées de préférence dans les ports.

Au Cameroun, la CICAM a ainsi deux implantations : filature et tissage à Garoua, apprêt et impression à Douala, où se trouve (ainsi qu'à Yaoundé), l'essentiel des entreprises de confection (47). En Côte d'Ivoire, Gonfreville est devenue, à Bouaké, l'une des toutes premières entreprises du pays, la seule à intégrer l'ensemble des activités textiles, de la filature à la confection ou à la broderie, avec même une filiale

---

(46) On conçoit donc que, symétriquement, toute politique de décentralisation, qui vise à éparpiller les usines pour rééquilibrer les distorsions territoriales, a un effet négatif : l'arrêt de ce processus cumulatif, et donc une croissance plus difficile du secteur intermédiaire.

(47) Garoua fait aussi maintenant de l'impression.

qui produit des tissus artificiels et synthétiques. Trois usines d'impression travaillent depuis les années 1965 à Abidjan, où se concentre la totalité de la confection.

L'Etat ivoirien a mis de grands espoirs dans le coton : après avoir poussé au maximum à sa culture, il a persuadé les industriels naguère fournisseurs de créer sur place deux énormes unités de filature-tissage qui travailleront pour l'exportation (48). Mais pour éviter la congestion croissante d'Abidjan, il a été imposé (moyennant de substantielles compensations, en terrain, en raccords téléphoniques ou ferroviaires...) à ces « mammouths » de s'implanter ailleurs, où ils le voudraient dans l'intérieur du pays. Le raisonnement qui a été suivi est très instructif : la proximité des zones de production (Korhogo, Séguéla...) a été tenue pour négligeable ; le chemin de fer étant le meilleur moyen de transport pour le coton, volumineux et difficile à manipuler, une grande gare s'imposait ; Bouaké n'a pas été retenue, à cause de la présence de Gonfreville (les entreprises aiment toujours beaucoup mieux que leur personnel n'ait pas sous les yeux l'exemple des salaires et des services sociaux d'une firme similaire) ; restaient Agboville et Dimbokro, où achèvent de s'édifier, respectivement, la COTIVO et l'UTEXI — chacune chez soi — énormes investissements et vaste main-d'œuvre (1 500 à 2 000 salariés) qui auront un certain effet de revitalisation sur ces villes passablement engourdis.

Mais cette déconcentration des usines n'est pas nécessairement une véritable décentralisation : les états-majors industriels et surtout l'essentiel des débouchés commerciaux restent à Abidjan. Malgré son demi-siècle d'implantation, Gonfreville reste, relativement, un corps étranger à Bouaké : la firme n'y fait que 5 % de ses ventes, et sa filiale n'y place que 2 % de ses « tergal »... ; le reste part à Abidjan, dont tout continue, en fait, à dépendre. Cela paraît être une règle générale que la médiocre insertion des grands complexes industriels dans les villes où on les a parachutés. Installé à l'écart de Bouaké, autonome pour les équipements sociaux (logements, écoles, dispensaires, églises...), Gonfreville ne lui fournit pas non plus d'emplois : dès l'origine les ouvriers ont été recrutés dans les villages baoulé périphériques, et le sont toujours, ce qui donne à l'usine un spectre ethnique (Baoulé, chrétiens) très différent de celui de la ville (Dioula et Voltaïques, musulmans). De même au Cameroun, la construction, il y a vingt-cinq ans, d'un puissant barrage hydro-électrique à Edéa (90 km de Douala) a permis la construction de l'une des plus importantes usines d'aluminium en Afrique. Mais si le recrutement de la main-d'œuvre a été

---

(48) Gonfreville aussi doit plus que doubler sa capacité de tissage. La Côte d'Ivoire cesse de devenir un simple exportateur de matières premières brutes, pour vendre désormais des produits semi-finis, en achetant à l'extérieur (Haute Volta, Mali) les fibres de coton qu'elle ne pourra produire elle-même.

largement local, l'essentiel des relations se fait avec Douala : arrivée de l'alumine (importée de Guinée) et des autres matières premières, réexpédition de l'aluminium, brut ou travaillé. Là encore une cité, bâtie sur une île du fleuve, fournit aux cadres et à une bonne part du personnel le logement et la plupart des services courants. L'ensemble vit à côté de la ville d'Edéa sans vraiment l'utiliser. Les rapports entre industrialisation et croissance urbaine sont donc loin d'être simples : leur interdépendance n'est nette que dans le cas des très grandes cités.

À l'échelle africaine, Côte d'Ivoire et Cameroun sont des pays relativement bien industrialisés. Parmi les nations francophones, la première vient en tête dans presque tous les domaines (à l'exception du secteur minier et pétrolier), précédant le Sénégal, puis le Cameroun. En 1974, le chiffre d'affaires global des industries (mines exclues) était d'environ 250 milliards de F CFA en Côte d'Ivoire, 130 milliards au Sénégal et 90 au Cameroun, loin devant le Gabon (40), le Congo (30), le Mali (25)... Pour le total des investissements, le Cameroun arrive en second (90 milliards, contre 60 au Sénégal), mais ne réalise que la moitié du bilan ivoirien (180 milliards), qui connaît la croissance de toutes la plus rapide.

Les structures industrielles des deux pays sont très comparables (puisque reposant sur les mêmes bases) : les secteurs agro-alimentaires, métallurgiques-mécaniques, textiles et chimiques font chaque fois 80 à 82 % du chiffre d'affaires industriel, avec toujours la prépondérance des très grandes firmes (45 firmes de plus d'un milliard de chiffre d'affaires annuel en Côte d'Ivoire, 22 au Cameroun). Même les structures financières sont remarquablement proches : les capitaux français font dans les deux cas 62 à 63 % du capital social connu, et les particuliers nationaux 3 à 4 % ; seule différence, les capitaux publics sont plus importants au Cameroun (24 % au lieu de 19 %) et ceux d'autres origines (Marché Commun surtout, USA très peu) plus présents en Côte d'Ivoire (15 % contre 5 %).

La centralisation est très forte en Côte d'Ivoire : en 1974, 80 % des grandes entreprises industrielles stricto sensu sont à Abidjan, 9 % à Bouaké, 11 % dans onze autres centres urbains ivoiriens. Au Cameroun, on en compte 65 % à Douala, 11 % à Yaoundé et 24 % dans dix-sept autres villes. Les usines d'Abidjan font 80 % du chiffre d'affaires, Bouaké 11 %, les autres cités ivoiriennes 9 % ; celles de Douala totalisent 55 %, Yaoundé 10 %, le reste du Cameroun 35 %.

La concentration sur Abidjan a eu jusqu'ici tendance à se renforcer : « de 1961 à 1971, le nombre d'entreprises d'Abidjan est passé de 72,2 % à 82,5 % (du total du pays), tandis que celui de Bouaké tombait de 12,2 % à 6,2 % et celui de la zone rurale (tout le reste de la Côte d'Ivoire) de 17,6 % à 11,3 %. Cette accentuation de la concen-

tration recouvre deux phases : de 1961 à 1966, 95 % des nouvelles entreprises étaient créées à Abidjan ; depuis, le rythme de croissance est pratiquement le même pour les trois domaines » (49).

La ville de Bouaké est relativement industrialisée : 4 300 ouvriers, dans une dizaine d'usines, avec une prépondérance très marquée du textile (près de 3 000 salariés dans le seul complexe Gonfreville). Les autres activités (tabac, boissons, coton hydrophile, sacherie...) ne sont pas coordonnées entre elles, simplement juxtaposées, et travaillent bien plus pour le grand commerce abidjanais, ou pour l'exportation, que pour le marché local. Toutes les autres grandes entreprises du pays ne font, on l'a dit, que mettre en valeur une ressource locale, le bois, le coton brut, le riz, l'huile de palme. Seule Abidjan peut être tenue pour un véritable centre industriel, dont la concentration est un facteur d'auto-entraînement.

En est-il autrement au Cameroun ? Avec 15 000 ouvriers en 1970, toutes branches réunies, Douala représente un pôle industriel respectable, mais nettement moins puissant, moins diversifié et surtout moins expansif qu'Abidjan. D'autres implantations existent cependant, en dehors de la banale mise en valeur des ressources agricoles. Yaoundé dispose d'une panoplie d'entreprises assez variées (textiles, boissons, cacao, tabac, petite mécanique, mobilier, grosses imprimeries...). La présence de l'Etat y a attiré les plus grosses firmes de travaux publics, à l'affût des commandes officielles, pour la construction de la capitale elle-même comme pour les grands chantiers dans tout le pays : elles représentent à peu près la moitié des 5 000 ouvriers de la ville. Pour les besoins du Cameroun anglophone, Victoria et les cités voisines ont aussi un potentiel non négligeable : une vingtaine d'usines de taille moyenne et deux grosses firmes textiles y font travailler 2 800 personnes. Edéa, en plus de son complexe aluminurgique, regroupe d'importantes activités de travail du bois et du palmier à huile. Garoua a reçu des équipements d'envergure régionale : traitement du coton, boissons, mobilier, travaux publics, qui marquent bien son rôle de capitale à l'échelle du Nord.

A remarquer aussi la petite infrastructure de transformation (confection, menuiserie, imprimerie, alimentation, matériaux de construction...), destinée au marché local, que l'on rencontre à Nkong-samba, Bafoussam, Bamenda, Ngaoundéré..., de façon plus nette que dans les villes ivoiriennes de taille équivalente. Mais cette poussière d'établissements éparpillés à travers les villes du Cameroun n'en font pas des centres industriels pour autant : seule Douala peut, comme la capitale ivoirienne, prétendre à ce nom.

(49) CHEVASSU (J.) et VALETTE (A.) : « Le système de production industrielle de la Côte d'Ivoire ». Abidjan, ORSTOM, 1973, 22 p. multigr. (p. 19).

Enfin, pour essayer de synthétiser de façon claire et rigoureuse l'évolution des aspects spatiaux de l'ensemble des activités économiques (industrielles, agricoles, commerciales, hôtelières, etc.) nous pouvons utiliser la localisation des sièges sociaux, des entreprises privées et publiques (50).

En 1969, 342 firmes en tous genres travaillaient au Cameroun, et 580 en Côte d'Ivoire. De celles-ci, 428, soit les trois-quarts, avaient leur siège social à Abidjan, 13 à Bouaké, 36 dans une vingtaine d'autres villes ivoiriennes, enfin 103, soit un sixième du total, étaient basées à l'étranger (dont 68 en France et 24 au Sénégal). Le Cameroun, qui avait exactement la même proportion de firmes extérieures (dont, de même, les deux-tiers en France), comptait 34 sièges sociaux dans les villes moyennes (dont 8 à Nkongsamba), 53 à Yaoundé (un septième du total), 195 à Douala, soit 57 %.

En 1976, le nombre des entreprises a augmenté de 26 % au Cameroun (il est passé à 433) et de 55 % en Côte d'Ivoire (il atteint 904 unités). La part de l'étranger a fortement décliné (par transformation en sociétés de droit local bien plus que par retrait) ; elle n'est plus que de 11,5 % au Cameroun (8 % venant de France) et de 8,5 % en Côte d'Ivoire (5,5 % de France, 2 % du Sénégal). En sept ans, on voit incontestablement s'affirmer le polycentrisme du Cameroun : la part de Douala, 244 sièges sociaux, s'est tassée (56,3 % au lieu de 57 %) ; celle de Yaoundé, 68, s'est solidement renforcée (elle est passée de 15,4 % à 20,2 %) ; celle des autres villes a un peu augmenté elle aussi : 11,8 % au lieu de 10 %, le rôle de Nkongsamba restant le même. Symétriquement, en Côte d'Ivoire, la centralisation s'est nettement accentuée : Bouaké, malgré 18 firmes, a regressé de 2,2 à 1,7 % du total, et les autres villes de 6,2 % à 5,8 %, alors qu'Abidjan, qui compte maintenant 756 sièges sociaux, est passée de 73,8 % à 83,6 % de l'ensemble des entreprises travaillant dans le pays. La spectaculaire divergence d'organisation spatiale des deux réseaux urbains *n'a donc fait que s'approfondir*.

### Conclusions et perspectives.

On pourrait continuer ainsi à aligner les démonstrations : les télécommunications, les réseaux ferroviaires et routiers, les flux aériens ou bancaires... Ce sont toujours les mêmes structures fondamentales qui apparaissent, révélatrices des différences d'assise territoriale de l'ensemble complexe des rapports de pouvoir.

(50) *Annuaire des entreprises et organismes d'Outre-Mer*, Paris, Editions René Moreux, 1969 et 1976.

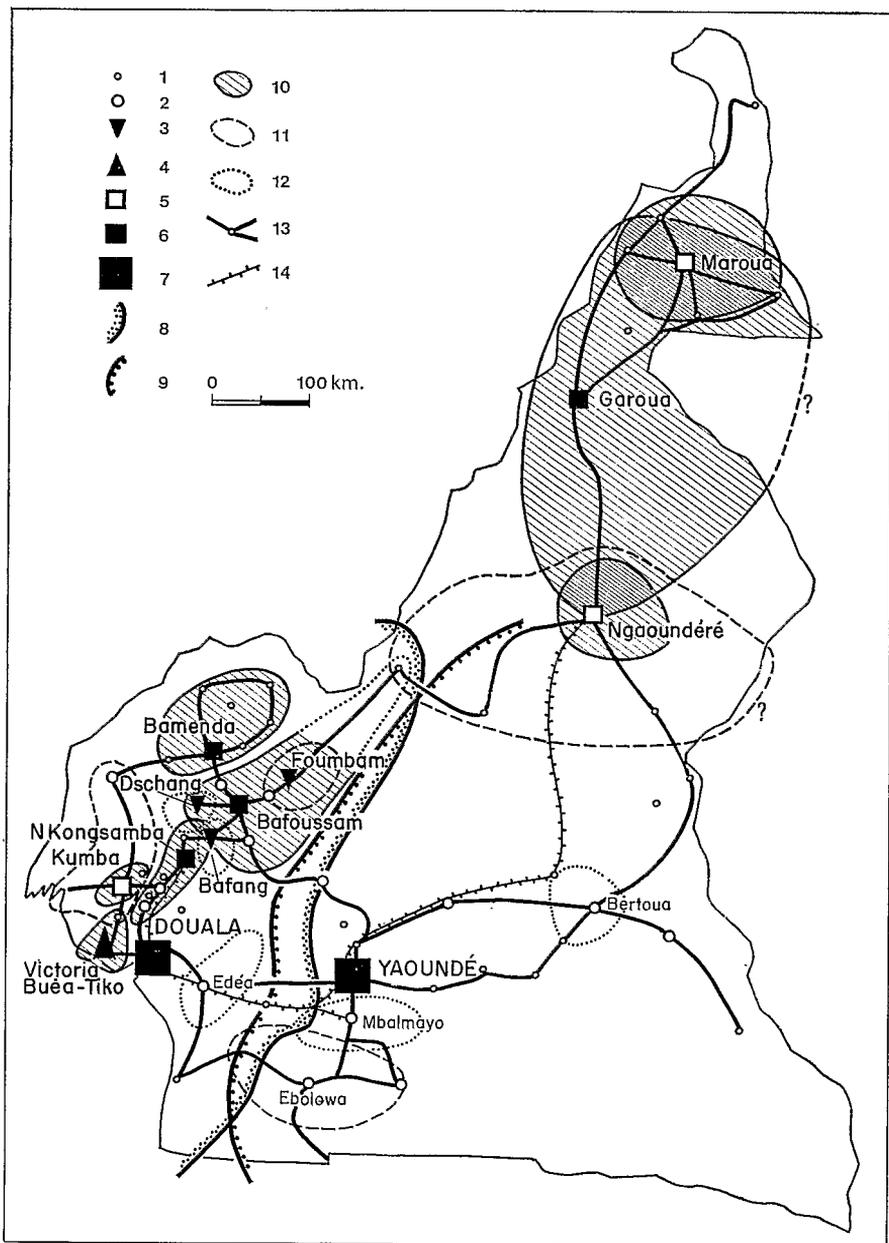


Fig. 3. - Les aires d'influence des villes au Cameroun.

1. Centres locaux ordinaires, — 2. Centres locaux importants, — 3. Pôles locaux. — 4. Pôles régionaux polycentriques, — 5. Pôles régionaux secondaires, — 6. Pôles régionaux principaux. — 7. Capitales nationales. — 8. Aire de Douala, — 9. Aire de Yaoundé, — 10. Aires d'influence principale, — 11 et 12. Aires d'influence mineure, — 13. Axe routier, — 14. Voie ferrée.

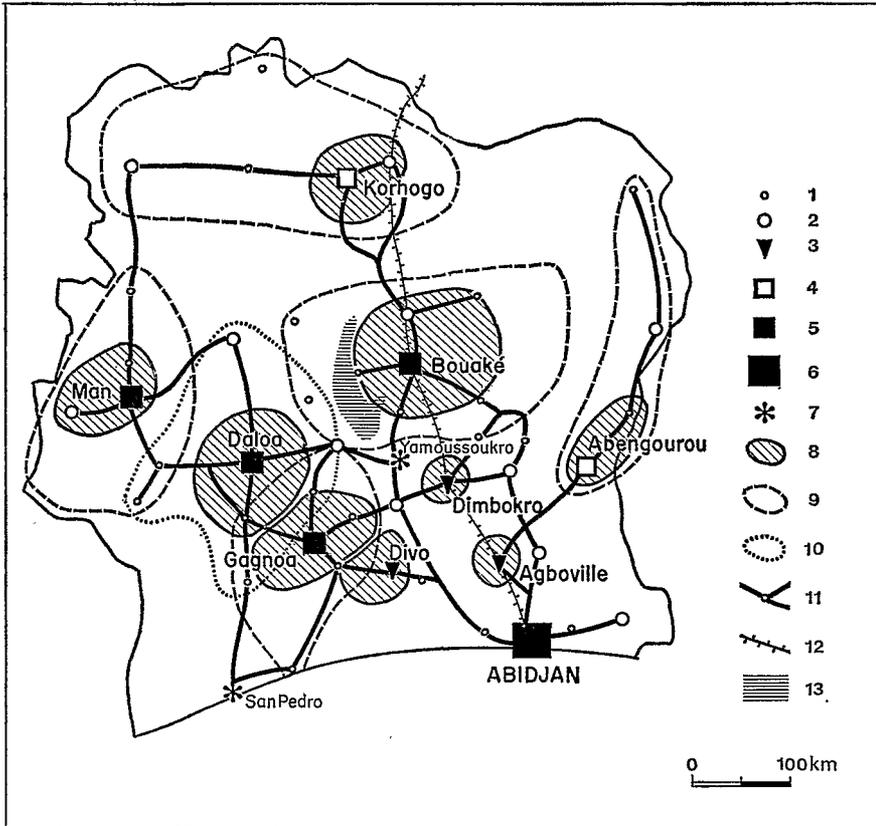


Fig. 4. - Les aires d'influence des villes en Côte d'Ivoire.

1. Centres locaux ordinaires. — 2. Centres locaux importants. — 3. Pôles locaux. — 4. Centres régionaux secondaires. — 5. Métropoles régionales. — 6. Métropole nationale. — 7. Cas particulier. — 8. Aires d'influence principale. — 9 et 10. Aires d'influence mineure. — 11. Axe routier. — 12. Voie ferrée. — 13. Lac de Kossou.

Il faut essayer de synthétiser sur les figures 3 et 4 les aspects essentiels des deux réseaux urbains. S'il est facile de caractériser les niveaux supérieur (les capitales) et inférieur (les centres locaux, d'envergure approximativement départementale), la différence de nature entre les fonctions spatiales de leurs villes moyennes rend bien peu convaincantes l'usage de catégories communes, qu'on ne peut choisir plus précises que celle de « pôle », neutre à souhait. En effet, qu'y a-t-il de commun entre les fonctions régionales, de Garoua et de Korhogo, de Daloa et de Bafoussam, de Buéa et de Bouaké... ? Elles diffèrent par l'étendue, l'intensité, la structuration... Ces figures font

cependant ressortir les caractères fondamentaux : l'homogénéité globale de la Côte d'Ivoire où — sous la domination sans faille d'Abidjan — se juxtaposent une série de réseaux élémentaires semblables, de taille assez réduite ; la complexité du Cameroun, où les grandes régions du pays montrent les types les plus contrastés de systèmes urbains, de la macrocéphalie majeure de Yaoundé aux emboîtements multiples des villes de l'Ouest et du Mungo, en passant par la hiérarchie nettement plus fruste du Nord...

Les systèmes d'autorité, politiques et économiques, ont avec l'organisation spatiale une relation dialectique qui fait que, même sans intervention consciente, leurs adaptations aux données territoriales héritées renforcent toujours plus les caractères majeurs de celles-ci. C'est dire que les évolutions en cours doivent, normalement, se poursuivre encore longtemps.

Dans quelle mesure *les pouvoirs publics cherchent-ils à peser volontairement* sur cette organisation spatiale ? En Côte d'Ivoire, la préoccupation régionale est récente : pendant toute la première décennie de l'Indépendance et même au-delà, l'accent était mis sur la priorité absolue au développement global, la correction des déséquilibres régionaux n'étant qu'un objectif secondaire. Les Ivoiriens sont très fiers de l'expansion accélérée d'Abidjan, dont les voies rapides, les ponts et les gratte-ciel poussant comme des champignons symbolisent leur croissance. Au Cameroun, dont la naissance avait été assombrie de furieux déchirements aux allures tribalistes, l'équilibre entre les provinces a toujours été l'impératif politique majeur, officiel ou officieux, clairement exprimé dans le second plan quinquennal (1965-70) et surtout dans le troisième (1971-76), dont la préparation a été presque autant l'œuvre des responsables locaux que des services centraux de Yaoundé. Tôt perçue, la nécessité de s'appuyer sur les points forts du réseau urbain a conduit à renforcer constamment l'équipement des chefs-lieux des provinces : à Douala, à Bafoussam, il ne fallait qu'accompagner le mouvement naturel ; à Garoua, c'était impulser une ville dont l'essor spontané aurait été paralysé par l'engourdissement du Nord ; à Bertoua, la ville est portée à bout de bras, sans véritablement parvenir à décoller.

Au total donc, le Cameroun a connu très peu de transformations volontaires de son armature urbaine : on ne peut guère mentionner que des « retombées » de grands projets d'infrastructures, de transport en particulier, comme la croissance de Ngaoundéré promue terminus ferroviaire, la création de Bélabo (près de Bertoua) devenue principale gare de l'Est, ou la transformation projetée de Victoria en avant-port de Douala.

L'aspect le plus inquiétant de la situation camerounaise est le gonflement trop rapide de Yaoundé, ce qui dégrade en particulier sa

situation alimentaire : ses proches environs et en particulier, immédiatement au nord, la Lékié, grenier traditionnel de la capitale, n'arrivent plus à accroître assez vite la production vivrière, et les communications sont trop difficiles avec les pays de l'Ouest (le médiocre état des routes est l'un des handicaps majeurs du pays) pour permettre l'approvisionnement abondant et bon marché qu'ils assurent à Douala. Remédier à cette situation malsaine exige une action énergique pour revitaliser les villes moyennes de la zone forestière : Sangmélina, Bafia ont de bons atouts, Ebolowa, Nanga Eboko peuvent renaître.

Il ne s'agit pas seulement d'y faire un effort financier en équipements collectifs et aides diverses à l'urbanisation : le pouvoir d'attraction réelle d'une ville est fonction de son pouvoir de décision, de l'importance des choix qu'elle peut elle-même trancher, dans ses instances politiques et économiques (concrètement, cela peut se mesurer à la masse budgétaire dont elle dispose). Les chefs-lieux provinciaux du Cameroun existent parce qu'ils jouissent d'une certaine marge de manœuvre — même si celle-ci est une délégation d'autorité du pouvoir central plutôt qu'une émanation des régions elles-mêmes. Il paraît souhaitable qu'au moins certaines des villes de rang préfectoral soient également revalorisées.

Moins systématique, plus ponctuelle, la politique territoriale ivoirienne a cependant fortement marqué l'espace. Si c'est seulement dans les années 1973-74 que sont clairement apparus l'abandon dont souffrait tout le nord du pays et le désir d'y porter remède par des investissements massifs de l'Etat, de très grandes opérations avaient depuis plusieurs années remodelé en profondeur la carte du pays. L'aménagement de la vallée de la Bandama, autour du barrage et du lac de Kossou, est essentiellement une opération agraire, mais ses services directeurs ont contribué à élargir les fonctions de Yamoussoukro, la ville du Président, toute proche. Celle-ci, on l'a dit à la fin de la première partie, a reçu depuis vingt ans un équipement remarquable, que ne justifie pas encore son seul rôle de carrefour des riches régions de plantations qui l'entourent.

La mise en valeur du « Sud-Ouest » a provoqué la naissance spectaculaire de la ville nouvelle de San Pedro. A cette région, dont le faible peuplement et l'absence de voies de communication interdisaient toute mise en valeur, il fallait un accès. Le site a été choisi en fonction de ses aptitudes navales ; le nouveau port, ouvert au trafic en 1972 (51), dépassait l'année d'après le million de tonnes de trafic : du bois presque exclusivement, dont les nouvelles routes convergeant vers la ville avaient enfin permis l'exploitation, et dont les ventes couvrent large-

---

(51) Entraînant le déclassement de celui de Sassandra, et donc la chute de la ville.

ment le coût de l'opération. Menée avec énergie par l'Autorité régionale (l'« ARSO »), dont les vastes pouvoirs font une sorte d'Etat dans l'Etat, ne dépendant que de la Présidence de la République et non des ministères, la construction de la ville est une réussite (52). Les ambitions de l'ARSO sont vastes : de grands projets d'aménagement agricole lui donneront dans les années à venir un trafic plus diversifié. La mise en valeur des gisements de fer de Bangolo, près de Man, avec l'éventualité d'une puissante sidérurgie littorale, assurera son avenir économique. Mais les espoirs d'en faire le débouché maritime de tout l'Ouest ivoirien, voire d'une partie du Mali, laissent plus sceptique : l'attraction d'Abidjan est si forte qu'il est douteux que les flux de Man, de Daloa ou d'Odienné acceptent de s'en détourner — sauf contrainte publique très autoritaire.

La croissance démesurée de la capitale commence à inquiéter les responsables ivoiriens, depuis que le million d'habitants a été dépassé, en 1975. C'est maintenant chaque année 120 à 130 000 nouveaux habitants (environ 20 % de nouveaux-nés et le reste d'immigrants) qu'il faut loger, nourrir, soigner, éduquer, faire travailler... L'ampleur de la tâche devient effrayante : cette ville qui double tous les six ans atteindra deux millions d'âmes en 1981 et sans doute quatre en 1987. Elle se met à coûter terriblement cher. On voit apparaître des « déséconomies d'échelle » : ainsi pour les industries devient-il ruineux qu'un camion qui va au port mette une demi-journée pour faire l'aller et retour, tandis que pour les travailleurs, obligés d'aller vivre de plus en plus loin, c'est deux, trois, quatre heures de trajet dans des bus surchargés qui s'ajoutent à leur journée de labeur...

Il faut freiner la croissance d'Abidjan. Celle-ci, on l'a vu, repose sur deux bases : les fonctions économiques d'une part (c'est-à-dire le port, le terminus ferroviaire, le carrefour routier, la puissance industrielle, l'équipement commercial), les fonctions politiques et administratives de l'autre. L'exemple du Cameroun est là pour montrer qu'on peut les dissocier, et qu'il en résulte une atténuation du gonflement urbain (7 % de croissance urbaine à Douala, 10 % à Yaoundé, 12 % à Abidjan). L'afflux de migrants vers la métropole n'y est pas seulement divisé en deux ; il est effectivement amoindri par l'arrêt du mécanisme des « migrations en chaîne ». Rappelons-le : plus il y a, dans une ville donnée, de gens qui pourront aider le jeune migrant, le loger, lui trouver du travail, plus la propension à y partir est forte ; au contraire, s'ils sont éparpillés, l'atout que représente chacun d'eux isolé perd beaucoup de son intérêt, et la ville de son pouvoir attractif. L'exode

(52) Malgré les difficultés d'intégration du vaste quartier spontané du « Bardo », qu'il a bien fallu accepter dans le San Pedro « officiel », où les loyers sont trop élevés pour la masse des travailleurs venus tenter leur chance dans la ville nouvelle.

rural, on l'a vu, n'est pas moindre au Cameroun ; il s'y décentralise dans un jeu de villes moyennes, qui sont, pour l'aménagement optimal de l'espace, un atout considérable.

De là découle la conclusion que si la Côte d'Ivoire veut éviter, à moyen terme, les effets désastreux de l'hyper-centralisation (la force de travail se retrouvant amassée en un lieu où il sera impossible de l'employer tout entière (53) et faisant défaut dans les campagnes, dont le potentiel productif est à la base de tout développement), il lui faudra prendre des mesures draconiennes, car il s'agira d'inverser un courant massif. Réhabiliter les capitales régionales serait une bonne chose, mais insuffisante à elle seule, car trop lente à agir.

Une seule issue paraît possible : dissocier spatialement les deux facteurs de croissance. Les fonctions économiques sont impérativement liées au site portuaire, les fonctions politiques non, qui entraînent dans leur sillage — outre plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires — toutes les activités qui dépendent directement de l'Etat et de ses commandes : ainsi les grandes entreprises de travaux publics, les organismes bancaires et financiers, les industries productrices de matériel de bureau, etc., et encore les services diversifiés et les commerces rares qu'induit le pouvoir d'achat élevé des fonctionnaires de haut rang, des diplomates, des institutions internationales... L'évolution du Cameroun montre que c'est là un facteur urbanisant encore plus puissant que l'infrastructure portuaire et industrielle d'un grand centre comme Douala.

Déplacer la capitale, comme l'ont fait la Turquie entre les deux guerres mondiales, le Brésil et le Pakistan dans les années 60, la Tanzanie depuis 1973, c'est quitter une métropole côtière cosmopolite pour recentrer le pays sur lui-même, en créant en son cœur un foyer d'attraction. C'est là, bien sûr, un acte fondamentalement politique, donc fort délicat à décider (d'autant plus que, vus les prix et les loyers des terrains urbains, ce sont des intérêts considérables qui sont en jeu), et qui engage le pays pour longtemps.

En Côte d'Ivoire, le problème n'est pas posé officiellement. Mais un certain nombre de responsables ont commencé à y réfléchir. S'ouvre bien sûr la question du choix d'un nouveau site. Celui-ci doit être relativement central, au moins par rapport aux grandes zones d'activités, et il doit être bien pourvu en voies de communication commodes avec les grandes régions du pays, en particulier avec Abidjan. Il est préférable que le site ne soit pas trop accidenté, si possible agréable,

---

(53) L'exemple du Sénégal montre que la faible croissance des emplois à Dakar, ou leur régression dans les villes moyennes (dont plusieurs atteignent les 100 000 habitants), ne sont pas une entrave à la croissance urbaine, malgré la dégradation du niveau de vie en ville.

mais surtout pas trop occupé : s'installer dans une grande ville déjà existante serait plus facile au début, mais très vite arriveraient le problème de sa restructuration totale et le spectre d'une agglomération millionnaire.

On l'a affirmé, décider le transfert d'une capitale est un acte politique majeur. L'apport des géographes, par la description des exemples et de leur évolution, par la mise en évidence des mécanismes fondamentaux, peut servir efficacement à éclairer semblable choix, ses nécessités, sa marge de liberté, ses répercussions et ses limites.

Anne-Marie COTTEN, Yves MARGUERAT.

UD  
—

A.M. COTTEN et Y. MARGUERAT

DEUX RESEAUX URBAINS AFRICAINS  
CAMEROUN ET COTE D'IVOIRE

Extraits des CAHIERS D'OUTRE-MER

n° 116 et 120 1976 - 1977

B20406 → 20407<sup>6</sup>